

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

12/07/13

Dossier complet le :

16/07/13

N° d'enregistrement :

F04113 P0071

1. Intitulé du projet

Aménagement du lotissement : « Ecocité, la croisée des chemins » à Distroff

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de DISTROFF

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ASCHBACHER Yves

RCS / SIRET

211517011798100013

Forme juridique

Administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Aménagement d'un lotissement créant une surface de plancher maximale de 29 863 m ² sur un terrain d'assiette d'environ 6 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Le projet est une extension urbaine environnementale, composée de 73 parcelles, dont 72 parcelles à vocation d'habitat et une parcelle destinée à l'aménagement de jardins partagés et à la construction future d'une maison commune.

La conception et la réalisation de ce projet font l'objet d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme.

Ainsi, les préconisations concernant les déplacements, la gestion des eaux pluviales, la trame et l'insertion paysagère, les économies d'énergie et la gestion des déchets, ont pour objectif d'apporter une réelle qualité de vie aux habitants dans un cadre respectueux de l'environnement.

Délégation Territoriale de Thionville	Pour	ATT	Avis	INFO
	Adj.			
	Sec			
	A.D.S.			

- 8 JUL. 2013

4.2 Objectifs du projet

- Répondre au besoin d'accueil de nouveaux habitants.
- Renforcer la mixité sociale en proposant des formes d'habitat diversifiées : collectif, maisons séniors, maisons en bande, maisons jumelées, maisons isolées.
- Marquer la fin de l'extension urbaine du bourg vers l'Est par la création d'une frange périphérique et l'aménagement des entrées d'agglomération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Afin d'éviter tout désordre que pourrait générer la construction des logements sur les travaux d'aménagement, les travaux s'effectueront en deux temps.

Le premier temps sera constitué des travaux de voirie comprenant :

- L'ensemble des réseaux et la pose des candélabres sous réserve d'avancement des constructions ;
- La structure de chaussée, des trottoirs, accès privatifs ;
- Les bordures ;
- L'ensemencement des noues et des futurs massifs arbustifs.

Le second temps d'intervention, après construction des pavillons, comprendra la réalisation des surfaces de finition tels que les enrobés de chaussées, le stabilisé des trottoirs le long de la RD et du cheminement piéton et le béton balayé sur trottoir.

La plantation des espaces verts et des noues sera réalisée pendant la saison de plantation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est destiné à la vente de lots à usage d'habitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Déclaration au titre de la loi sur l'eau

Permis d'aménager

4.4.2 Préciser la ou les procédure(s) d'autorisation et la ou les date(s) de dépôt

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale	58 899 m ²
Nombre de lots	73
Nombre maximal de logements	108
Surface de plancher globale maximale	29 863 m ²
Nombre de places de stationnement publiques	62 dont 2 places PMR

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit :
« Les Fours à Chaux »

54 925 DISTROFF

Coordonnées géographiques¹

Long. _6° 16' 24" E Lat. 49° 20' 14" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. _° _' _" Lat. _° _' _"

Point d'arrivée :

Long. _° _' _" Lat. _° _' _"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Être garant(e) du droit à l'accès et de la rectification pour ces données auprès du service destinataire.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu du votre projet ?

Les terrains sont occupés par des champs cultivés, des prairies et quelques vergers. Un poste de transformation est édifié à l'Ouest.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme
Approuvé le 13/03/2009

Le projet est en zone UB et 1AU du zonage du PLU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral n° 2012 CAB/SIRACEDPC / 147 du 27/09/2012 Risque nucléaire
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne présente pas de biodiversité particulière, la faune et la flore sont relativement communes. Les vergers supprimés sont abandonnés et vieillissants et seront partiellement replantés.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains sont occupés par des champs cultivés, des prairies et quelques vergers vieillissants. Toutefois, l'emplacement retenu pour cet aménagement est localisé en zone urbaine et à urbaniser dans le document d'urbanisme, et se place dans un espace inoccupé bordé au Sud, à l'Ouest et à l'Est par des constructions existantes.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque nucléaire
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retrait / gonflement des argiles : aléa faible Séisme : zone de sismicité 1
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, à vocation d'habitat et d'envergure modérée, n'est pas de nature à générer des nuisances sonores.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule la période de chantier pourra générer de telles nuisances, mais l'impact est temporaire (de 4 à 8 mois).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va générer des émissions lumineuses propres à l'éclairage public des voies.</p> <p>Toutefois, une étude d'éclairage a permis d'optimiser le nombre de points lumineux, et ces derniers seront dirigés vers le sol.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales (EP) qui consiste à stocker la totalité des eaux au plus près.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, deux outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une gestion des EP du domaine public par des noues de stockage, des massifs drainants sous les parkings en dalle gazon et des espaces verts creux. - Une gestion des EP « privées » à la parcelle : les EP sont tamponnées puis infiltrées sur chaque parcelle.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réalisation du projet va produire des déchets liés à l'aménagement du site (chantier) et à la vie des futurs habitants (déchets ménagers).</p> <p>Les quantités sont limitées du fait de la nature et de l'envergure du projet.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, il peut être estimé que le projet n'a pas lieu de faire l'objet d'une étude d'impact.

Le projet s'inscrit en continuité du tissu urbain existant et il est établi dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme avec pour principaux enjeux :

- les **économies d'énergie** : orientation bioclimatique du bâti ;
- la **gestion alternative des eaux pluviales** : principe de stockage sur le site ;
- la **gestion raisonnée des déchets** : groupements des poubelles pour l'impasse Nord, point de collecte sélective au Sud-Ouest ;
- la **mise en œuvre d'une trame paysagère et l'intégration paysagère du quartier dans son environnement** : haie champêtre formant une frange périphérique, aménagement paysager des entrées d'agglomération, forte présence végétale par la plantation des noues et espaces verts, intégration paysagère des stationnements plantés de haies et d'arbres. Cette trame paysagère générera également le développement d'une **biodiversité**.

Par ailleurs, l'emprise du projet ne se place sur aucun périmètre d'inventaire ou de protection du patrimoine bâti, paysager et naturel. Il ne présente pas d'intérêt floristique ou faunistique particulier.

D'une façon générale, le projet d'aménagement de « l'Ecocité la Croisée des Chemins » ne génère pas de réelles contraintes vis-à-vis de son environnement naturel et du cadre de vie des habitants de Distroff.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Récépissé du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau. (Se rattache à la partie 4.4.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

DISTRUFF

le

- 5 JUIL. 2013

Signature

